

**COMPTE RENDU CONSEIL INTERQUARTIERS
SEANCE DU 13 JANVIER 2016**

Etaient présents(es) :

Collège Elus : Alain GIRARD (Maire Adjoint – Conseil de Quartier EST)

Thierry ATLAN, (Maire Adjoint – Conseil de Quartier CENTRE)

Jacqueline MARCONI, (Maire Adjointe – Conseil de Quartier OUEST)

Maribel ALVES CORONA, Geneviève BONNISSEAU, Josiane DAUTRY, Christian DE BARROS, Eddy JOURDE, Brahim MESSACI, Pierre STOUVENEL, Malikat VERA, (Conseillers Municipaux)

Collèges habitants et sociaux économiques : Ludovic ADAM, ALVES Annabelle, Frank BANNER, Geneviève BAUX, Téta BEN DAVID, Nouam BEN MESSAOUD, Claude BEROLDY, Edith BIDAULT, Philippe BOURIACHI, Jocelyne BRUNEAU, Jean CANET, CHARLES ELIE NELSON, Vincent CHARLOT, Thierry CHAUDRON, Marthe EIT, Corinne DIONI, Reine-Aimée ENDALLE PENDA, Noëlle GAMAIN, Elysabeth GAUTHREAU, Maryse GRESSOT, Emmanuelle GUENZI, Albert IAFRATE, Patrick JAULIN, Michel LAPIER, Jeannine LEDUC, Christiane MARIE, Jocelyne PIERRE, Nicole PRULIERE, Dominique ROHE, Serge ROUGIERY, Sylvia SAINT VAL, Eliane SOUBEN,

Administration : Clémence CASSIER, Vincent REBERIOUX.

Etaient excusé(es) : Karine BETTAYEB, Manuel DA COSTA, Philippe DAOUT, Pascal FONTANNAUD, Eugénia FROBERT, Michel FROBERT, René HANS, Madiha KHALDOUN, Brigitte KUIPOU, Jacques FORTIER-DURANT, Yann GILBERT, David MELT, Nacéra PHILIPPE, Ophélie NACERA, Haïtem SELMI,

Etaient absents(es) : Sylvain CAPLIER, Germain TELLO, Abdé NASSIB, Denis REYNAUD, Soumeya HADJ TAYEB, Serge DON FRANCESCO,

En ouverture de séance, **Monsieur Alain GIRARD** remercie la présence des conseillers et excuse les personnes absentes.

Il adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2016 et rappelle les événements tragiques qui ont marqué la ville en cette fin d'année 2015, dont le décès de Monsieur Gaston VIENS. Il propose une minute de silence pour lui rendre hommage.

Un hommage officiel lui sera rendu le samedi 30 janvier 2016.

Il fait part, qu'un lieu public portera le nom de Gaston Viens. La réflexion est cours avec la famille.

Madame Noëlle GAMAIN rappelle que Monsieur Gaston VIENS était très attaché aux centres de santé. Elle suggère, de donner son nom au nouveau centre de santé, dans l'éventualité ou celui-ci serait construit.

Monsieur Alain GIRARD prend note de cette proposition mais indique que la proposition du lieu public sera faite en accord avec la famille.

Monsieur Alain GIRARD soumet à l'approbation de l'assemblée, le dernier compte-rendu. Aucune remarque n'est formulée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Il présente l'ordre du jour :

- Les grandes lignes de Paris Métropole,
- Interventions des conseillers de quartiers sur les thématiques suivantes :
 - Retour sur les fêtes de quartiers en relation avec les habitants,
 - La sécurité piétons/voitures

- o La requalification du Parc Méliès

I. Paris Métropole

Il s'agit d'une nouvelle institution territoriale qui modifie le paysage administratif.

La MGP (Métropole du Grand Paris) et les Territoires sont créés depuis le 1 janvier 2016, ainsi qu'un Fonds d'investissement métropolitain.

Deux lois donnent naissance à cette nouvelle institution :

- La loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale) 27 janvier 2014
- La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) 7 août 2015

La MGP regroupe PARIS, les communes du 92,93 et 94 plus 7 communes de la grande couronne (91, 95).

Avec Paris et 130 communes (7 millions de métropolitains), la MGP est un nouvel interlocuteur institutionnel pour les acteurs socio-économiques et les citoyens.

En 2020 aura lieu l'élection du Conseil métropolitain au suffrage universel direct. A ce jour, toutes les communes sont représentées à deux niveaux :

- Au conseil de la métropole avec 209 élus. Pour Orly, Madame Christine JANODET est désignée déléguée.
- Au conseil de territoires (T12) : composé d'un président et des vice-présidents. Madame Christine JANODET est Vice-Présidente.

Notre territoire est composé de 92 membres et représentent 24 communes. Orly a 3 délégués : Christine JANODET (conseillère métropolitaine de droit), Monsieur Thierry ATLAN et Madame Nathalie BESNIET. Les délégués ont été élus par le Conseil municipal du 17 décembre 2015.

T1	Paris
T2	Sud Haut de Seine
T3	GPSO
T4	La défense
T5	Bouche Nord 92
T6	Plaine-commune
T7	Territoires des aéroports
T8	Est ensemble
T9	Grand Paris Est
T10	ACTEP
T11	Plaine Centrale haut Val de Marne
T12	Val de Bièvre Seine Amont Grand Orly

Les 24 communes du T12

1	Ablon	13	Morangis
2	Arcueil	14	Orly
3	Athis Mons	15	Paray Vieille Poste
4	Cachan	16	Rungis
5	Chevilly la rue	17	Savigny sur Orge
6	Choisy le Roi	18	Thiais
7	Fresnes	19	Villejuif
8	Gentilly	20	Villeneuve le Roi
9	Ivry sur Seine	21	Viry Chatillon
10	Juvisy	22	Vitry sur Seine
11	Kremlin Bicêtre	23	Villeneuve St Georges
12	L'Hay les Roses	24	Valenton

Questions posées :

- **Monsieur Christian DE BARROS** s'interroge d'une part sur l'utilité de la mise en place du Grand Paris et d'autre part sur les objectifs. La complexité de cette nouvelle institution territoriale rend difficile les explications données aux citoyens. Il ajoute que les restrictions de dotations aux collectivités ne vont pas s'améliorer. Il souligne que Paris Métropole va à l'encontre des lois de décentralisation 81/83 qui précisait que les décisions devaient être prises aux plus près des citoyens.
- **Madame Ophélie NASSERA** demande à quoi correspond l'impôt ménage ? Il lui est répondu que l'impôt ménage correspond à la taxe d'habitation et à la taxe foncière. Elle craint également que Paris Métropole engendre un effet « mille-feuille » dans le paysage administratif.
Monsieur Alain GIRARD répond qu'en ce qui concerne l'effet « mille-feuille », c'est la disparition du département qui à terme est visée.
Monsieur Thierry ATLAN indique que les problèmes économiques sont lourds. La Métropole va permettre de réduire certains coûts et de mener une politique de développement plus harmonieuse notamment en matière d'urbanisme.

Les transferts de compétences sont les suivants :

- Politique de la ville,
 - Urbanisme,
 - Assainissement,
 - Ordures ménagères.
- **Monsieur Philippe BOURIACHI** émet deux réserves :
 - Les villes de Valenton et Villeneuve Saint Georges ont été intégrées au T12. Ces villes sont séparées des autres villes par une rive (la seine). Les préoccupations ne sont pas les mêmes.
 - Avec le T12, et le transfert de compétences, les agents peuvent être amenés à renforcer des secteurs à l'autre bout du territoire.
 - **Monsieur Brahim MESSACI** souligne que d'autres métropoles existaient avant la mise en place de Paris Métropole. La Métropole va être un poumon économique attractif. En ce qui concerne l'effet mille-feuille, les français sont attachés à leur département. A chaque fois que l'on a voulu réduire la mille-feuille administrative, on a constaté que cela n'a pas fonctionné. Il est à noter également qu'en termes de gouvernance Paris sera majoritairement représenté.
Monsieur Alain GIRARD : toutes les villes seront représentées. Un travail de coopération est à mettre en place.

II. Intervention des conseillers de quartiers

1. Retour sur les fêtes de quartiers

La parole est donnée aux conseillers de quartiers de chaque conseil. Ils font un tour d'horizon des animations menées tout au long de l'année 2015.

- o **Secteur Est : Madame Anabelle ALVES** présente les différentes animations :
 - Carnaval maternelle Joliot Curie le 17 avril 2015
 - La fête des Aviateurs « Art's Aviateurs » le mercredi 25 mai 2015 (partenariat politique de la ville/conseil de quartiers Est).
 - La fête des voisins (Quartier des Navigateurs, Quartier de la Sablière, le quartier des Aviateurs),
 - Concours de pétanque le 12 juillet 2015, Animation hors les murs, sorties estivales en bord de mer, concert,
 - Fêtes de fin d'année (quartier des Aviateurs, quartier des Navigateurs, quartier la sablière) mais aussi fête organisée par l'AUVM et également dans le cadre des Jardins partagés.

Elle souligne que l'organisation de temps festif permet de créer du lien avec les habitants du quartier. Que l'espace public est réapproprié.

- o **Secteur Centre : Monsieur Thierry ATLAN** annonce les animations réalisées :
 - Participation du conseil de quartier à la fête de l'école Romain Rolland B. Cette fête est ouverte sur le quartier,
 - La fête des voisins en partenariat avec le centre social Andrée Chédid,
 - La fête de fin d'année qui s'est déroulée le 22 décembre au centre social Andrée Chédid. Plusieurs animations ont été menées en partenariat avec le service politique de la ville, le centre social, la direction de la culture et le conseil de quartier Centre.

Il termine en remerciant Mesdames Emmanuelle GUENZI (vie présidente du conseil de quartiers et Clémence CASSIER, directrice du centre social). Elles s'investissent et sont des éléments moteurs pour faire vivre ces fêtes de quartier. Le centre social à toute son importance pour créer du lien avec les citoyens.

Madame Roselyne Charles-Elie-Nelson indique que la fête de fin d'année a été une réussite.

- o **Secteur Ouest : Monsieur Thierry CHAUDRON** souligne les effets positifs d'organiser des temps festifs dans les quartiers. Pour le quartier centre, ont été organisés : le carnaval des écoles du secteur, la fête des voisins sur différents quartiers (parc de la cloche, clos Marcel Paul etc.), le marché gourmand en partenariat avec le service économique de la ville).

Monsieur Christian DE BARROS pense que l'investissement des amicales des locataires est important dans l'organisation de ces temps festifs. Il existe une dizaine d'amicales sur la ville.

Monsieur Vincent REBERIOUX indique que le vivre ensemble est un acte de résistance face à un monde qui se durcit. Les fêtes de quartiers développent des liens avec les habitants.

Monsieur Philippe BOURIACHI remercie tous les conseils de quartiers pour leur investissement et leur soutien financier dans l'organisation de ces fêtes. Il tient également à remercier tout particulièrement l'association Trait-d'Union qui répond toujours présente sur ces différents temps festifs.

Monsieur Pierre STOUVENEL indique que « Les Tourelles » ont également organisé une fête des voisins.

Madame Geneviève BONISSEAU fait part de la création d'une nouvelle amicale des locataires à la Cité Jardins. Elle indique qu'il y a aussi des temps festifs sur ce quartier comme la fête de l'école qui est ouverte sur le quartier, l'organisation d'une fête de fin d'année.

Madame Maribel AVILES CORONA propose qu'une réflexion soit entamée afin d'organiser une fête inter quartiers.

Madame Corinne DIONY demande quel est le rôle du Conseil de la Vie Associative ?

Monsieur Alain GIRARD répond que le conseil de quartier n'est pas l'organisateur de ces temps festifs, mais il étudie toutes les propositions. Dès l'instant où celles-ci ont une

ouverture sur le quartier, il apporte son soutien. Le conseil de la vie associative a de son côté son plan d'actions.

2 – Sécurité piétons/voitures

- a. Pour le quartier Est : **Monsieur Jean CANET** présente les aménagements sur lesquels le conseil de quartier a été à l'initiative :
- o **Rue Buffon** : le cheminement piéton empruntant l'un des trottoirs de la rue Buffon a été protégé,
 - o **Parc Mermoz** : le trottoir de la traversée rue Louis Breguet-rue Amundsen était trop étroit. Il a été élargi afin que les enfants puissent se rendre à l'école en toute sécurité.
 - o **Sécurisation de l'intersection avenue des Martyrs de Châteaubriant/Camille Guérin** : aménagement d'un terreplein. Auparavant les voitures qui tournaient à droite n'avaient pas une bonne visibilité,
 - o **Place de la gare Les Saules** : la mise en place du plan Vigipirate a limité le stationnement des voitures sur le parvis de la gare.

A propos de la gare Les Saules, **Monsieur Alain GIRARD** indique que des travaux de remise en conformité, et d'accessibilité vont être faits. Il est prévu l'intégration de deux ascenseurs. La partie accueil du public sera également refaite. Le coût de l'opération s'élève à plus de 5 millions d'euros, pris totalement en charge par la SNCF. La ville quant à elle financera à hauteur de 20 000 euros l'aménagement de la place.

Monsieur Patrick JAULIN confirme et indique qu'il y aura également la mise en place d'un portillon double face pour permettre aux fauteuils de passer facilement. Il ajoute qu'en termes de sécurité des caméras de vidéo protection seront installées.

- b. Pour le quartier centre : **Monsieur Philippe BOURIACHI** fait part que le Conseil de quartiers fait remonter les problèmes. La direction des services techniques répond en fonction de ce qui est prévu au budget. Cela explique qu'un projet soit repoussé dans le temps. Il fait part ensuite de la problématique du parking du groupe scolaire Romain Rolland :
- o l'entrée du parking et la sortie du parking sont les mêmes. Cela génère des difficultés de circulation. Il propose une entrée et une sortie séparée,
 - o parking saturée avant même l'arrivée des enfants à l'école. Les riverains occupent la plupart des places de parking,
 - o stationnement gênant à l'entrée du passage piéton,
 - o accessibilité aux personnes à mobilité réduite difficile,

Travaux réalisés concernant le parking :

- o enrobage du parking : réalisé mais pas en totalité,
- o rabotage de la barrière du parking : elle a été rabotée afin de faciliter les manœuvres des véhicules,

Travaux à réaliser :

- o installation de bornes anti stationnement,
- o demande la mise en place d'un système de « zone bleue » afin d'avoir suffisamment de places de stationnement,
- o matérialisation des places de parking le long du gymnase,
- o déplacement des bacs à fleurs (les avancer d'1m50 pour éviter que l'on stationne devant,
- o déplacer le « PMR » au plus près de l'entrée du parking (plus sur le côté gauche)
- o faire une sortie pour le parking,

Il souligne également qu'une signalétique a été faite à l'entrée du parking du centre administratif. Trop souvent les voitures des riverains stationnaient à cette entrée, rendant ainsi l'accès et la sortie du parking impossible (le soir).

Madame Corinne DIONI fait part que depuis la matérialisation de l'interdiction de stationnement, les locataires ne s'y garent plus.

En ce qui concerne les « zones bleues », **Madame Noëlle GAMAIN** indique que ce n'est pas forcément une solution. Cela induit de changer toutes les heures le disque. Les gens marchent de moins en moins et utilisent leur véhicule alors qu'ils habitent à proximité.

Pour le quartier Ouest : **Monsieur Thierry CHAUDRON** indique que la circulation sur ce secteur est un sujet récurrent, les membres du conseil de quartiers sont souvent sollicités à ce sujet. Cette problématique affecte le quotidien de chacun. Beaucoup de réflexions sont en cours sur cette question :

- o mise en place de « zones bleues » qui limitent le temps de stationnement,
- o mise en place d'arrêt minutes,
- o réduire la vitesse par l'installation de ralentisseur,

Il fait part également que l'initiative d'une zone 30, au Parc de la Cloche est satisfaisante.

Il propose qu'une concertation soit organisée avec les habitants.

Madame Jocelyne BRUNEAU indique que la circulation est plus dense au Parc de la Cloche mais que toutes les voitures passent par le Clos Marcel Paul.

Elle indique que les voies Roger Million et Normande sont devenues des itinéraires bis pour les automobilistes, avec en plus un stationnement des véhicules de chaque côté.

Madame Maryse GRESSOT fait part que la circulation des piétons est très difficile sur les trottoirs en descendant de l'avenue de la victoire vers la voie de chemin de fer et notamment entre la rue Lescene et le chemin des carrières. Elle souligne que des marquages ont été faits mais qu'ils ne sont pas respectés. Il en est de même au niveau de l'arrêt de bus 183 au Parc Méliès.

3 – Requalification du Parc Méliès

Madame Jacqueline MARCONI fait une présentation de l'avancement des travaux du Parc Méliès. Elle indique qu'une partie de la requalification du Parc fait l'objet d'un financement FEDER.

Questions diverses :

Madame Christiane MARIE souligne la difficulté à mobiliser les habitants du quartier. Elle demande comment les autres conseils de quartiers font ?

Monsieur Alain GIRARD répond qu'il faut aller vers les associations et leur apporter notre soutien sur des projets.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.